

ANNEXE SLALOM XTREM

Mise à jour mai 2021, (ce règlement est en constante évolution selon les modifications intervenant en international).

Préambule : Ce règlement s'applique pour les championnats de France et les épreuves de sélection. Pour toutes les autres animations en dehors du format de confrontation directe, des caractéristiques du bateau et de l'équipement individuel, des pénalités attribuées, qui représentent des éléments incontournables, tout aménagement du parcours est possible en fonction des contraintes des sites de pratique.

1. Présentation de l'activité

Le slalom Xtrem est une compétition qui se déroule en eaux vives dans laquelle les compétiteurs s'affrontent en confrontation directe par poule, de type tournoi. Au fur et à mesure, les bateaux arrivant premiers sont qualifiés pour la suite de la course et les derniers sont éliminés.

L'objectif est de franchir le plus vite possible la ligne d'arrivée en réalisant un parcours matérialisé par des portes, en respectant les règles.

Il y a 2 épreuves : Kayak hommes et kayak dames qui peuvent être déclinées en fonction de la catégorie d'âge.

2. L'équipement

2.1. L'embarcation

Le bateau utilisé est de type « creek boat », d'une longueur entre 2m05 et 2m75 et pesant au moins 18 Kg. Le compétiteur pourra utiliser soit son propre bateau, soit celui fourni par l'organisateur ou les régions.

2.2. L'équipement individuel

En référence aux articles RG 17.2, 18.1, 19 et RP SLA 17

L'équipement individuel correspond à celui exigé en slalom en rapport avec le niveau de la compétition.

Les pales de la pagaie ne doivent pas avoir des arêtes abimées, risquant d'entraîner des blessures. Si le contrôleur de matériel constate une anomalie, le compétiteur doit les recouvrir de ruban adhésif.

3. Format de compétition de slalom Xtrem

3.1. La Phase de classement

La première phase de la compétition consiste en une course individuelle chronométrée permettant de classer les athlètes.

Le parcours peut être avec des portes. Ceci devra être précisé en réunion de chefs d'équipes.

Il peut être différent du parcours des phases finales.

Si le nombre d'inscrits est trop important, il peut être demandé de faire cette course contre la montre en bateau de slalom.

3.2. Les Phases de progression et de finales



La constitution des séries se fait d'après les temps réalisés lors de la phase de classement en respectant des tableaux de progression.

A l'issue de chaque phase les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tour suivant (les autres sont éliminés comme le montrent les tableaux de progression suivants :

Ex : tableau à moins de 24 compétiteurs avant la phase de détermination des temps de qualifications

1/4				1/2 Finale				FINALE					
								Clt					
1/4 (1)	tps 1												
	tps 8												
	Tps 12												
	tps 16												
				1/2 (1)	1er de 1								
					2ème de 1								
					1er de 2								
					2ème de 2								
1/4 (2)	tps 4									Clt			
	Tps 5												
	Tps 9												
	Tps 13												
												1er de (1)	
												2ème de 1	
												1er de 2	
								2ème de 2					
1/4 (3)	Tps 3							Clt					
	Tps 6												
	Tps 10												
	Tps 14												
				1/2 (2)	1er de 3								
					2ème de 3								
					1er de 4								
					2ème de 4								
1/4 (4)	Tps 2									Clt			
	Tps 7												
	Tps 11												
	Tps 15												

Ex : tableau à + de 24 compétiteurs avant la phase de détermination des temps de qualifications



Qualif		PHASES FINALES															
		¼ Finales				½ Finales				FINALE							
A	tps 1	Clf				Clf											
	tps 16																
	tps 17	1/4 (1)	1er de A														
	tps 32		2ème de A														
	1er de B																
	2ème de B																
B	tps 8	1/2 (1)				1er de 1											
	tps 9					2ème de 1											
	tps 24					1er de 2											
	tps 25					2ème de 2											
C	tps 5	Clf				Clf											
	tps 12																
	tps 21									1/4 (2)	1er de C						
	tps 28										2ème de C						
	1er de D																
	2ème de D																
D	tps 4	1/2 (2)								1er de (1)							
	tps 13									2ème de (1)							
	tps 20									1er de (2)							
	tps 29									2ème de (2)							
E	tps 3	Clf				Clf											
	tps 14																
	tps 19									1/4 (3)	1er de E						
	tps 30										2ème de E						
	1er de F																
	2ème de F																
F	tps 6	1/2 (1)								1er de 3							
	tps 11									2ème de 3							
	tps 22									1er de 4							
	tps 27									2ème de 4							
G	tps 7	Clf				Clf											
	tps 10																
	tps 23									1/4 (4)	1er de G						
	tps 26										2ème de G						
	1er de H																
	2ème de H																
H	tps 2	1/2 (2)								Clf							
	tps 15																
	tps 18																
	tps 31																

Ex de tableau commençant par les ½ finales pour compétition dans un temps restreint



DEMI-FINALES

FINALE

Clf

$\frac{1}{2}$ (1)	Tps 1		
	Tps 4		
	Tps 5		
	Tps 8		

$\frac{1}{2}$ (2)	Tps 2		
	Tps 3		
	Tps 6		
	Tps 7		

Clf

1 ^{er} de 1		
2 ^{ème} de 1		
1 ^{er} de 2		
2 ^{ème} de 2		

4. Les caractéristiques de la zone de compétition

4.1. Le parcours

- Le parcours doit se réaliser entre 45 secondes et 1 minute. Il est composé de :
 - 4 à 6 portes en descente (bouées directionnelles si possible),
 - Dans la mesure du possible, 2 paires de portes en remontée placées symétriquement pour permettre des options latérales,
 - Une zone matérialisée dédiée à l'esquimautage complet (360°), longue d'au moins 25m et placée entre 2 séquences de portes.
- Le parcours est approuvé par le comité d'approbation en veillant à l'équilibre du parcours, le positionnement de la zone d'esquimautage et sa longueur, à la sécurité de l'athlète, ainsi que la conformité de la zone de départ.
- Il n'y a pas de démonstration.

4.1.1. Composition du comité d'approbation du parcours

Il se compose des membres suivants :

- Le juge arbitre,
- Le(s) traceur(s)
- Le R1

4.2. Le départ

- Le départ des compétiteurs est donné soit :
 - Depuis une rampe, avec ou sans mécanisme automatique, permettant un départ simultané dans le courant principal. Dans le cas de rampe à mécanisme automatique, les athlètes ont leurs deux mains sur la pagaie.
 - Depuis une rampe simple ou d'un ponton placé dans un large contre, permettant un départ équitable, les embarcations sont maintenues par la pointe arrière, les compétiteurs ont une main sur la rampe, et une main sur la pagaie placée verticalement. Ils peuvent utiliser cet appui pour se propulser.
 - Dans le cas d'un départ dans l'eau, tenu, les pales sont hors de l'eau.



- Pour les phases finales : 1/4, 1/2 et finale, les compétiteurs portent des dossards d'identification correspondant à leur classement lors de la course contre la montre.
- L'organisateur peut attribuer des dossards de couleur (bleu, rouge, jaune, ou vert) à chaque série des phases finales, correspondant au classement de la course contre la montre. Ceci permet une plus grande visibilité pour les juges.
- Les compétiteurs les plus rapides lors de la course contre la montre choisissent leur position de départ des qualifications. Ce même processus de sélection de position de départ continue des 1/4 jusqu'aux phases finales.
- Les bateaux sont alignés au départ soit sur la rampe soit sur l'eau.
- Une fois stabilisés, le juge de départ lance les ordres de départ : « Ready.....Go ».
- Entre ces deux ordres les athlètes doivent rester immobiles.

4.3. L'arrivée

- La ligne d'arrivée est matérialisée par 2 fiches ou bouées.
- Le passage du corps du pagayeur sur la ligne d'arrivée permet de déterminer l'ordre d'arrivée.
- Le compétiteur doit être dans son bateau et une partie de tête au moins émergée.

5. Liste des officiels

Une compétition nécessite obligatoirement :

1 juge arbitre garant du bon déroulement de la course et de l'application du présent règlement, (juge arbitre de la compétition slalom). Éventuellement assisté d'un Juge arbitre adjoint

Le traceur

Un juge de départ.

Un responsable de la course (R1)

Un (des) chronométreur(s) pour départager les éliminés à chaque série

Des juges pour chaque porte et un juge dédié à l'esquimautage

Un pré-starter : prépare les compétiteurs dans l'ordre, attribue les dossards

Un responsable des résultats qui met à jour les classements et le tableau des poules (qui peut être le R1, R1 adjoint, le JA ou le JA adjoint).

Un contrôleur du matériel

1 juge d'arrivée pour donner l'ordre d'arrivée de chaque série.

6. Les règles spécifiques

6.1. Les définitions

6.1.1. Le plan de porte

Le plan de porte est défini en toute circonstance comme la surface comprise entre le bord externe de la fiche ou bouée et la rive du même côté.

6.1.2. Le franchissement

Un franchissement correct est obtenu lorsque la porte est franchie dans le bon sens avec la tête entière et les deux épaules ainsi qu'une partie du bateau en même temps.

Les contacts avec la bouée ne sont pas pénalisés que ce soit avec le corps ou la pagaie.

6.2. Les pénalités



6.2.1. La Faute

Code attribué : (FLT)

- Lors d'un faux départ à moins d'être renégocié
- Lors du franchissement incorrect d'une porte à moins de la renégocier

6.2.2. Relégation pour non-respect des règles de sécurité

Code attribué : RLF s'il ne respecte pas les règles de sécurité suivantes :

- Interdiction de retenir, pousser ou barrer le passage d'un adversaire avec ses mains ou sa pagaie
- Le contact kayak contre kayak est autorisé mais il est interdit de percuter le buste ou toute autre partie du corps d'un adversaire avec son kayak ou sa pagaie.
- Tout contact dangereux avec la tête ou le corps d'un autre athlète qui pourrait entraîner des blessures corporelles n'est pas autorisé.

6.2.3. Parcours non terminé

Code attribué : DNF (pour non fini)

- Dessalage
- Passer la ligne d'arrivée, bateau retourné, tête sous l'eau.

7. Calcul des résultats

7.1. Méthode de calcul sur la phase de classement

- Sur le « contre la montre », les athlètes qui terminent sans pénalité sont classés avant ceux qui ont fait faute.
- Les athlètes qui ne terminent pas (DNF) ne sont pas classés et apparaissent dans la liste par ordre alphabétique avant ceux qui n'ont pas pris le départ dans l'ordre alphabétique.
- Dans le cas où deux athlètes ou plus ont une pénalité simple (Faute-FLT), ils seront classés en fonction de leur progression correcte dans le parcours. L'athlète progressant le plus loin dans le parcours sans faute, sera le mieux classé.
- S'il y a égalité dans le « contre la montre » les compétiteurs seront classés en fonction du plus rapide à prendre l'avantage. Si l'égalité persiste, alors le classement sera utilisé pour les départager.

7.2. Méthode de calcul sur les phases finales

- Tous les éliminés d'une même phase sont classés dans leur ordre d'arrivée et départagés par leur chrono de la course contre la montre, sachant que tous les 3èmes d'une même phase sont classés avant les 4èmes de la même phase.
- De la phase de qualification jusqu'à la finale, les athlètes sont classés par ordre d'arrivée.
- De la phase de qualification jusqu'à la finale, ceux qui terminent sans pénalité leur série de phase sont classés avant ceux qui ont une pénalité de type Faute (FLT), puis viennent ceux qui ont une pénalité sécurité (RLF) puis les dessalés (DNF), et enfin ceux qui n'ont pas pris le départ.



- Si deux athlètes reçoivent la pénalité faute à la même porte, ou (RLF), DNF ou DNS ils sont départagés par leur temps de la course contre la montre.
- Si deux athlètes ou plus d'une même série, ont une pénalité simple (faute)FLT ils seront classés en fonction de la progression correcte dans le parcours. L'athlète qui progresse le plus loin sans faute, sera le mieux classé.
- Tous les éliminés d'une même phase sont classés dans leur ordre d'arrivée et départagés par leur chrono de la course contre la montre, sachant que tous les 3èmes d'une même phase sont classés avant les 4èmes de la même phase.
- Les athlètes disqualifiés (DQB) ne sont pas classés et leurs noms apparaissent en fin de liste dans l'ordre alphabétique.

Le classement final se fait donc de la manière suivante :

1. Les résultats des finales
2. Ensuite les éliminés des ½ finales, puis des 1/4 classés dans leur ordre d'arrivée et départagés par leur temps de la course contre la montre si besoin.
3. Les éliminés de la phase de qualification s'il y en a une, classés dans leur ordre d'arrivée et départagés par leur temps de course contre la montre s'ils ont le même rang et même code.
4. Les athlètes n'ayant participé qu'à la phase de classement sont classés en fonction de leur code s'il y a lieu, et de leur temps.